



Déclaration liminaire – CTA du 14 mai 2020

Monsieur le Recteur,

Contrairement aux CTA précédents, l'Unsa Education fait le choix de vous lire sa déclaration liminaire car lorsque nous vous l'adressions par écrit nous n'avions pas de réponse.

Nous entamons notre CTA alors que de nombreuses écoles accueillent les premiers élèves après deux mois de confinement progressivement depuis plusieurs jours. Dès l'annonce présidentielle de la rentrée établie au 11 mai, l'Unsa Education a alerté le gouvernement et l'opinion publique : cette reprise s'amorçait beaucoup trop rapidement et nous sentions que les conditions nécessaires à ce que chacun, qu'il soit parent, élève, enseignant, personnel d'éducation, soit en confiance, en sécurité et envisage sereinement cette date clé.

Nous sommes aujourd'hui consultés sur les conditions de reprise d'activité et de réouverture des établissements et écoles dans le cadre de la crise sanitaire...après la reprise d'activité ! Conséquence logique d'un calendrier bien trop ambitieux.

Pour reprendre les mots de notre institution, nous voudrions vous parler aujourd'hui de communication, de confiance et de bienveillance.

1 - La communication d'abord donc (pour prendre exemple sur notre ministre). Entre ordres et contre-ordres, la crise sanitaire est une succession d'informations contestées le lendemain. Le journal Libération titrait le 24 avril : Jean-Michel Blanquer contredit pour la 18ème fois depuis le début du confinement. Trois semaines plus tard et les annonces du déconfinement, nous aurons ici l'amabilité de pas continuer à compter. Mais comment travailler sereinement quand on doit préparer une rentrée avec comme consignes tout et son contraire. Au niveau local, nous ne sommes pas en reste quand le 4 mai l'IA DASEN du Rhône envoie aux directeurs une note de cadrage qui indique des groupes de 15 élèves maximum en grande section quand la FAQ du ministère annonce que ce plafond est de 10 élèves pour les classes de l'école maternelle. Nous ne savons si nous devons mettre ses injonctions contradictoires à répétition à tous les étages sur le compte d'un manque de compétence ou de rigueur mais tout cela doit s'arrêter pour le bien des élèves et des personnels.

Nous aimerions tous vivre en théorie comme notre ministre car en théorie tout se passe bien. Mais nous vivons la situation en pratique, ici les lois de la physique s'appliquent, les contraintes matérielles et humaines aussi.

2- Tous les documents de notre institution nous rappellent que nous sommes dans l'école de la confiance mais la confiance de qui envers qui ? Depuis son arrivée, notre ministre joue en permanence par sa communication les parents contre les personnels. Les différences entre le discours officiel et les réformes mises en place notamment en terme de moyens concrets pour les mettre en œuvre sont immenses. Un collectif de hauts fonctionnaires de l'Education Nationale a même récemment pointé du doigt un grand écart entre la doctrine officielle et la réalité des projets du ministre pour notre institution. Tout cela est déjà insupportable en temps normal.

Cette semaine, notre ministre a déclaré que les enfants étaient plus en sécurité à l'école qu'à la maison. En dehors de l'évidente contradiction avec les mesures gouvernementales de fermeture des écoles avant un confinement plus large ou l'appel à un déconfinement progressif avec un maximum de télétravail dans notre pays, cette attitude est au mieux, inconséquente.

Les établissements scolaires se préparent à des circonstances inédites et nous apprendrons tous au fur et à mesure, en confrontation avec la situation pour consolider progressivement des pratiques nécessairement tâtonnantes. Pour réussir, il faut que les effectifs soient raisonnables et n'augmentent que petit à petit. A quoi joue notre ministre en essayant de convaincre (par le mensonge) les parents de renvoyer massivement leurs enfants dans les établissements scolaires ?

Comment travailler sereinement quand les chefs d'établissements préparent la rentrée dans les collèges avec les enseignants pour trouver des dispositions permettant de respecter le protocole sanitaire et qu'ils se font rappeler à l'ordre par certains parce que les établissements n'accueilleraient pas assez d'élèves ou pas assez longtemps ?

Au lieu de profiter de cette crise pour apprendre l'humilité, pourquoi notre institution reste bloquer dans une politique du chiffre ?

3 – Enfin, alors que notre gouvernement appelle les français et les entreprises à la responsabilité, il se comporte comme le plus mauvais employeur de France.

Imaginez seulement qu'une entreprise du bâtiment dise à ces salariés qu'ils auront peut-être des casques bientôt et qu'en attendant ils peuvent venir travailler avec les casques à vélo de leurs enfants tout en leur conseillant de renforcer leurs chaussures avec du papier journal pour compenser l'absence de chaussures de sécurité ?

C'est ce qui se passe aujourd'hui à l'Education Nationale. Partout les collègues et les collectivités locales essaient de compenser les manquements de notre institution dans la protection de ses personnels. Pas ou peu de masques de taille adulte alors on dit aux enseignants de mettre les masques pédiatriques livrés par les communes. On leur dit même que, pour des raisons d'assurances, il est préférable de mettre ces masques trop petits plutôt que de venir avec le sien. On laisse donc le choix aux enseignants entre sécurité juridique et sécurité sanitaire. Pour le gel hydro-alcoolique, on nous annonce tranquillement, en CTSD du Rhône, que la livraison aura lieu courant de semaine prochaine. N'avez-vous pas honte ?

Mais ceci n'est pas tout.

Où sont passées les formations aux gestes barrières pour les enseignants ?

Où est passé le respect des métiers de chacun quand on demande à des AED ou des AESH de se consacrer à des tâches d'entretien des locaux ? Non seulement ce n'est pas leur métier et ils n'ont pas la formation pour effectuer ces gestes professionnels. Quel mépris pour les personnels chargés de l'entretien que d'envisager que tout le monde peut s'acquitter de leurs tâches ! En cascade, on demande à des personnels ARTF ou administratifs de faire de la vie scolaire.

Où sont passés les remplaçants quand des communications sont faites aux maires leur assurant que les enseignants indisponibles pour des raisons sanitaires seraient remplacés ? Où sont passés les possibilités de recrutements d'AED en urgence pour compenser les absences prévues dans la période ?

Nous avions espéré un retour en classe préparé, sécurisé et apaisé, il semble malheureusement que nous continuons aujourd'hui à naviguer à vue et sans concertation. Quand vous aurez décidé de vous intéresser à la situation réelle des enfants et des personnels, surtout n'hésitez pas à nous prévenir et vous nous trouverez à vos côtés pour construire des conditions décentes jusqu'à l'été et pour préparer la rentrée de septembre.

Nicolas Simiot
pour les élus UNSA Education de l'académie de Lyon